

Questions d'image

Autor(en): **Della Casa, Francesco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 05: **Architectes au salon**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Questions d' **i m a g e**

De tous temps, les architectes ont dit souffrir de leur réputation dans le public. Forcément subjectif, ce sentiment de désamour est difficile à cerner, dans son ampleur comme dans ses motifs. Si l'on peut se hasarder à former quelques hypothèses, celles-ci restent hautement discutables : conservatisme diffus de la population, attachement viscéral de celle-ci à son environnement familial, méconnaissance des mécanismes complexes entourant l'acte de bâtir. La perte d'une part importante de la maîtrise économique du secteur de la construction représente une autre cause du malaise de la profession, dont l'exercice libéral et artisanal paraît peu adapté à un environnement féroce concurrentiel. Depuis quelques années, les associations professionnelles d'architectes s'essayaient donc à redresser leur image de marque, en exploitant le succès public de stars en vue ou en recourant aux méthodes du marketing.

Un symptôme ancien

Le sentiment d'être mal-aimés n'est pas propre aux architectes contemporains. Il y a un siècle déjà, le célèbre architecte Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc voyait l'architecture « ...ballotée entre le monde officiel, les amateurs, académiciens, professeurs qui ne professent pas, archéologues, promoteurs de l'Antiquité et du Moyen-âge, gens de science, économistes et fantaisistes, pour vivre, faisant une concession à celui-ci, ne voulant pas se brouiller avec celui-là, écoutant tous les avis, voyant partout des ennemis et des envieux ; et quand l'œuvre est achevée, il se trouve qu'elle n'a contenté personne et que toute la ville répète : voilà encore un édifice qui ne ressemble à rien et qui n'est guère beau ! ».

On connaît la définition que Flaubert donne des architectes dans son *Dictionnaire des idées reçues* : « Architectes : tous imbéciles. Oublient toujours l'escalier des maisons ».

Au cours des dernières décennies, la modification accélérée de l'environnement urbain a favorisé l'émergence d'autres griefs.

L'impopularité du neuf

Le citoyen *lambda*, peiné de voir sa ville se modifier sans cesse, tend à désigner les architectes comme les principaux responsables de l'anéantissement de lieux qui lui sont familiers. Ceux-ci laissent place à la froideur de bâtiments neufs, que la population finira par tolérer - ou éventuellement aimer - lorsque le temps y aura patiemment imprimé sa patine. Dès lors, les architectes d'aujourd'hui ont à faire face à la popularité de leurs devanciers, soudain parés de toutes les vertus à l'instant où leurs œuvres disparaissent.

À ce conservatisme sentimental s'ajoute une confusion entre les acteurs du bouleversement : promoteurs, personnel politique, investisseurs ou architectes, tous sont mêlés dans la même réprobation. Plus exposé, ou plus identifiable, l'architecte en prend souvent la plus grande part.

Les architectes, on peut s'en passer !

Cet argument souvent repris trouve sa source dans une réalité historique. L'architecture sans architectes possède une tradition ancienne, connue sous le terme d'architecture vernaculaire. Une belle exposition actuellement visible au Musée historique de la Ville de Lausanne permet du reste d'en mesurer la portée, principalement repérable dans la construction d'habitations rurales. Ce qui la caractérise, c'est l'imitation scrupuleuse des savoirs hérités au fil des générations et perfectionnés avec une prudente patience. Ces édifices portent en eux la fierté du bâtisseur, soucieux de procurer à ses héritiers un bâtiment empreint de valeurs patriarcales.

L'argument est aujourd'hui repris par tous ceux qui cherchent à accroître leur parts du marché de la construction en convoitant celles qui restent encore aux mains des architectes. Ils sont soutenus dans cette insidieuse croisade par la prolifération des *garden-loisirs*, *home-center* et autres supermarchés de la bricole, qui confortent tout un chacun dans la croyance que l'art de bâtir est désormais à la portée de tous. Dame, empiler quelques briques, les couvrir d'une toiture, emballer le tout de peinture ou de lambris, c'est un jeu d'enfant ! On conçoit dès lors qu'il est difficile pour les architectes

Fig. 1 : Couverture de l'essai de Philippe Trétiack

Fig. 2 : Page Internet de la campagne publicitaire du Ministère de la Culture et de la Communication

de faire admettre et comprendre la complexité de leur travail, qui ne peut s'abriter derrière la caution de la science ou la touffeur de textes de loi.

Le statut libéral

Si les architectes partagent avec les médecins et les avocats un même statut, celui de l'exercice libéral de leur profession, ils n'en retirent pas les mêmes avantages. En principe, chacun peut se prétendre architecte, ce droit résultant de la liberté du commerce et de l'industrie, inscrite à l'article 31 de la Constitution fédérale. Par contre, l'exercice de la médecine ou des métiers de la justice bénéficient de la notion d'intérêt public. Dans les faits, plus de 80% des bureaux d'architectes en Suisse comptent moins de dix employés. Ces petites structures survivent dans des conditions économiques difficiles, en se spécialisant le plus souvent dans des marchés dits « de niche », très exposés aux sursauts conjoncturels.

Faut-il pendre les architectes ?

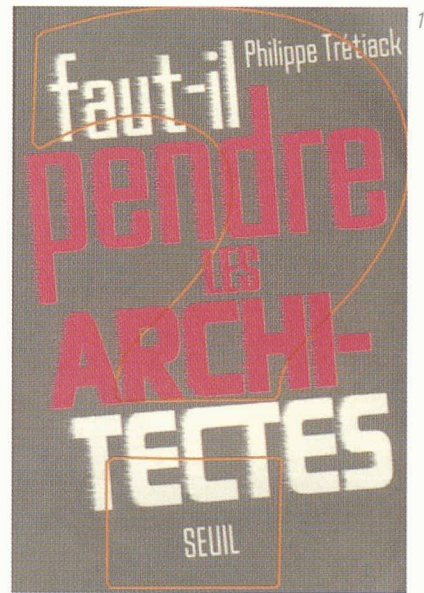
On l'a vu, un architecte ne devient vraiment populaire que lorsque l'une de ses œuvres est menacée par la destruction. Doit-on en déduire que le seul bon architecte est un architecte mort ? Dans un essai au titre provocateur, « Faut-il pendre les architectes ? »¹, Philippe Trétiack reprend au pied de la lettre la radicalité de cette conclusion (fig. 1). Cependant, son essai polémique trace un portrait assez documenté de la profession en France, soumise à des conditions encore plus difficiles que dans notre pays². Il assimile les architectes aux mannequins, dont une dizaine seulement accèdent au statut envié de superstar alors que la piétaille est réduite à des activités de figuration. Il remarque cependant que la mauvaise réputation faite aux architectes ne tient pas compte de leur faible part de responsabilité dans l'édification de l'environnement construit : en effet, 68% de ce qui se construit en France l'est sans le concours des architectes ! Entrepreneurs, promoteurs et propriétaires privés sont donc redevables de plus des deux tiers de ce que la « vox populi » aime à qualifier de « bétonnage ».

Stratégies de communication


C'est aussi de France que nous viennent les premières démarches de marketing à grande échelle destinées à améliorer l'image de marque des architectes. L'une d'elles est

¹ « Faut-il pendre les architectes ? », PHILIPPE TRÉTIACK, Editions du Seuil, Paris 2001
² Ainsi, sur 150 000 agences répertoriées outre-Jura, seules 150 comptent davantage de dix employés.
³ Ils sont déclinés sur le site internet de la campagne : <www.aimer-larchi.culture.fr/campagne/eobj.php>

d'origine institutionnelle, puisqu'elle émane du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle se matérialise par le biais de trois grandes affiches placardées dans l'ensemble du pays, de novembre 2002 à juin 2003 (fig. 2). Ce qui frappe dans cette campagne, bien davantage que l'image de l'œuvre d'architecture placée en arrière-plan, c'est le recours au slogan publicitaire : « L'architecture d'aujourd'hui, c'est souvent le patrimoine de demain » ; « Pour rendre une commune moins commune, rien ne vaut l'architecture » ; « Grâce à l'architecture, les maisons se suivent mais ne se ressemblent pas ». Les objectifs de cette campagne³ sont d'ailleurs simi-



3



ORDRE DES ARCHITECTES

**IMAGINEZ UN PAYS
OÙ 68% DES AVIONS NE SERAIENT PAS PILOTÉS
PAR DES PILOTES DE LIGNES.**

En France, 68% des bâtiments sont construits sans architecte. Et tous les tartuffes de s'étonner ensuite des conséquences. A coups de canifs dans les lois de la construction, de petites concessions en furtifs passages en force, la France a laissé les logiques de la promotion et du rendement prendre le pas sur la nécessité d'une architecture conçue par et pour l'être humain. Les deux alibis de la "technicisation" et de la "rationalisation" ont tenu lieu trop souvent de "vision moderne", dont notre société paie aujourd'hui le prix fort : pas assez d'âme, pas assez de vie, pas assez d'espoir.

**IMAGINEZ UN PAYS
OÙ LA SANTÉ PUBLIQUE SE FERAIT
SANS LES MEDECINS.**

En France, la politique d'urbanisme se fait neuf fois sur dix sans les architectes. Ceci n'est pas une opinion, c'est un constat. Et tous les tartuffes de s'étonner à nouveau de ces villes déstructurées, de ces banlieues inhospitalières, de ces zones péri-urbaines surgies ex nihilo sans la moindre vision d'ensemble. Les architectes ont-ils des solutions miracle ? Pas plus que les médecins n'en ont pour la santé publique. Mais va-t-on encore longtemps se priver de leur imagination, de leur sensibilité et de leurs savoir-faire pour recoudre les tissus urbains, repenser le territoire dans sa globalité, intégrer les enjeux d'environnement et de développement durable ?

**IMAGINEZ UN PAYS
OÙ LA MOITIÉ DES ÉTUDIANTS SERAIENT FORMÉS
POUR NE JAMAIS EXERCER LEUR MÉTIER.**

C'est ici que la France injurie le plus douloureusement son avenir. Notre pays ne manque pas d'architectes, il oublie seulement de leur faire confiance, fermant ainsi tout espoir aux jeunes. L'enseignement de l'architecture demeure l'une des formations supérieures parmi les plus complètes, nos écoles demeurent parmi les références mondiales - et ces atouts sont ensuite négligemment gâchés. Là aussi, il faut un sursaut : à l'heure où la société française est devenue si soucieuse de son cadre de vie, de ses espaces collectifs, de son habitat, va-t-elle continuer longtemps à laisser inexploités de tels potentiels ?

**COMMENT IMAGINER UN PAYS
SANS PENSER À SON ARCHITECTURE ?**

La première personne qui devrait construire votre quotidien, c'est un architecte.

laire à ceux de n'importe quel marchand de savonnettes, à savoir « développer l'ouverture des Français pour la commande ».

Une même foi dans les vertus du slogan-choc est du reste le symptôme d'une autre campagne, dont nous publions les images ci-contre. Promue par l'Ordre des architectes français, elle se décline en six grands placards publicitaires diffusés dans la presse quotidienne (fig. 4 à 9). Elle est accompagnée par trois slogans (fig. 3) faisant référence à la situation précaire de la profession, suivant des arguments déjà exposés plus haut :

- « Imaginez un pays où 68% des avions ne seraient pas pilotés par des pilotes de ligne »
- « Imaginez un pays où la santé publique se ferait sans les médecins »
- « Imaginez un pays où la moitié des étudiants seraient formés pour ne jamais exercer leur métier ».

Une indifférence certaine

On peut toutefois douter que, subitement frappés de compassion pour une profession exposant publiquement ses malheurs, les Français se précipitent dans les agences pour leur passer commande. Un sondage réalisé en novembre 2002 par la revue *Le Moniteur* révèle certes que 67% des Français confieraient la construction de leur maison à un architecte. Mais alors, à quel corps de métier les 33% restants pensent-ils faire appel ? Par ailleurs, les deux tiers des personnes interrogées se révèlent incapables de citer un seul nom d'architecte célèbre. Cette imperméabilité culturelle risque fort de perdurer, puisque 70 à 90 % des sondés déclarent se ficheur comme de Colin-tampon des initiatives qui pourraient leur faire mieux connaître cette profession.

Une corporation sur la défensive

Cette foi récente dans les méthodes du marketing signale l'ampleur de la crise de confiance qui frappe les architectes. Il est déjà loin le temps où ceux-ci prétendaient changer le monde, à travers les manifestes théoriques du mouvement moderne, dont on a depuis longtemps entériné l'échec. Parmi les jeunes architectes, de forts bataillons préfèrent se noyer avec délices dans le flot des images virtuelles, d'autres se retranchent dans une pratique soigneuse et artisanale de leur métier, ce qui, après tout, est tout à leur honneur. On peut former l'espoir qu'il s'agit là d'un repli stratégique provisoire et que le rêve d'une meilleure qualité de ville continue, secrètement, à les hanter.

Francesco Della Casa

4



L'architecte est la personne qui imagine, dessine, réalise, gère et suit de près la construction d'un bâtiment, d'un espace public ou privé. Elle agit à son initiative. Elle participe à l'élaboration et à la réalisation d'un projet architectural complexe, ainsi que de son suivi jusqu'à son achèvement. Elle conseille également sur la loi dans son domaine, son organisation, son efficacité et son impact social et économique pour l'individu. L'architecte est un acteur incontournable de notre société de ce

www.architectes.org

5



L'architecte est la personne qui imagine, dessine, réalise, gère et suit de près la construction d'un bâtiment, d'un espace public ou privé. Elle agit à son initiative. Elle participe à l'élaboration et à la réalisation d'un projet architectural complexe, ainsi que de son suivi jusqu'à son achèvement. Elle conseille également sur la loi dans son domaine, son organisation, son efficacité et son impact social et économique pour l'individu. L'architecte est un acteur incontournable de notre société de ce

www.architectes.org

6



L'architecte est la personne qui imagine, dessine, réalise, gère et suit de près la construction d'un bâtiment, d'un espace public ou privé. Elle agit à son initiative. Elle participe à l'élaboration et à la réalisation d'un projet architectural complexe, ainsi que de son suivi jusqu'à son achèvement. Elle conseille également sur la loi dans son domaine, son organisation, son efficacité et son impact social et économique pour l'individu. L'architecte est un acteur incontournable de notre société de ce

www.architectes.org

